

INFO



- ▶ Qui dans son existence n'a jamais été confronté par un problème d'humidité dans son logement?

C'est à cette question que nous allons de tenter de répondre dans la présente brochure en insistant sur un phénomène qui s'amplifie au fur et à mesure que l'on isole les logements à savoir **la condensation**.

Nous allons tenter d'en décrire les causes, les mécanismes mais également apporter les solutions pratiques qui permettront aux locataires de vivre dans des logements plus agréables, plus sains tout en économisant l'énergie.



LOGIVESDRE

Siège social

Avenue Elisabeth, 98
4800 VERVIERS

Téléphone : 087/292550
www.logivesdre.be

Service technique

Rue des Carmes, 9/16
4800 VERVIERS

Téléphone : 087/394144
www.logivesdre.be

A VOTRE SERVICE



Mon logement Est insalubre

► « Notre logement n'est pas sain. Il y fait « crû » et difficile à chauffer. La lingerie est moite et sent le renfermé, les murs et ou les plafonds se couvrent de moisissures et sont tout noirs....

Et ce n'est pas tout, les enfants sont souvent malades, le médecin a diagnostiqué des allergies.

C'est insoutenable, il faut que le propriétaire réagisse. »

Ces accusations, LOGIVESDRE en reçoit deux ou trois par mois et chaque fois il est répondu aux plaignants qu'il s'agit d'un problème de condensation.

Pourquoi?

► La construction a évolué

L'humidité dans les logements préoccupe les occupants depuis la création du monde. Disparue il y a une cinquantaine d'années, elle réapparaît aujourd'hui du fait des moyens mis en œuvre dans les constructions qui deviennent de plus en plus étanches et isolées.

Auparavant, lorsqu'il faisait crû dans une habitation, on faisait un bon feu de bois ou de charbon qui augmentait un peu la température des pièces mais qui surtout évacuait brutalement l'air humide happé par les foyers pour permettre la combustion et qui était évacué par la cheminée. L'air se renouvelait par des châssis qui n'étaient, il faut bien en convenir, pas très étanches.

Aujourd'hui, à défaut d'une gestion intégrée électro-mécanique très sophistiquée et donc très coûteuse, c'est à l'occupant de prendre en charge la gestion hygrométrique de son logement.

La vapeur d'eau c'est quoi?

► C'est de l'eau à l'état de gaz.

En effet, l'air est capable de contenir une certaine quantité d'eau. Cette quantité est moindre quand l'air est froid que quand il fait chaud.

Dans un logement, l'eau provient de la vie et des activités des habitants. On estime qu'un couple avec deux enfants produit quotidiennement 10 litres d'eau sous forme de vapeur.

Si cet air n'est pas renouvelé, c'est un peu comme si tous les matins vous barbouilliez vos murs avec l'eau d'un seau de 10 litres!

A une température déterminée, l'air ne peut contenir qu'une quantité fixe de vapeur. Au-delà, la vapeur se transforme en gouttelettes et condense.



La condensation



Il y a une relation entre l'humidité contenue dans l'air et la température de l'air

Deux règles simples sont à retenir::

Lorsque la température d'une pièce baisse de 10°C, le taux d'humidité relative double. Lorsque la température s'élève de 10°C le taux d'humidité est réduit de moitié.

Lorsque le taux d'humidité relative atteint 100%, la condensation apparaît.



La condensation c'est la transformation de l'eau sous forme gazeuse en eau sous forme liquide.

Cela se produit dans un logement lorsque de l'air à une température donnée rencontre une paroi à une température suffisamment basse pour que le taux d'humidité relative atteigne 100%. La température correspondante est appelée « point de rosée ».

Appliquons la règle vue ci-dessus:

L'air de ma salle de bain est de 20°C et l'humidité relative de 50%. A quelle température verrais-je sur mes vitres de la condensation?

Eh bien si j'applique la règle vue ci-dessus, la réponse est 10°C.



La vapeur se transforme en eau quand sa température s'abaisse: c'est la condensation.

Pour l'éviter l'occupant peut utiliser 2 moyens:

- **Elever la température de l'air**
- **Réduire la quantité de vapeur contenue dans l'air.**

Nous allons voir dans la pratique ce qu'il convient de faire:

Pour diagnostiquer la condensation.

Pour prévenir la condensation.



Diagnostic

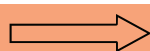
▶ Où apparaissent les problèmes?

S'agit-il d'une cuisine, d'une salle de bain, d'un local où vous faites sécher le linge, d'une pièce fort régulièrement occupée?

Les tâches sont-elles apparues au-dessus d'une fenêtre, dans le coin d'un mur extérieur, à la jonction d'un mur et d'un plafond?

La pièce dans laquelle les taches apparaissent est-elle chauffée par intermittence ou relativement froide?

Les taches atteignent-elles un maximum en hiver?



Suspectez la condensation

Prévention

▶ 1. Aérer le logement.

Il suffit d'ouvrir 2 fois par jour pendant environ 1/2 heure une fenêtre sans fermer les portes de communication entre les pièces.

Laisser les dispositifs de ventilation dont sont munis les châssis ouverts.

Attention: Aérer un logement ne signifie surtout pas en hiver d'ouvrir largement les fenêtres et les portes pendant plusieurs heures. Agir de la sorte aggraverait la situation.

Quand vous cuisinez, faites fonctionner votre hotte de cuisine et/ou ouvrez la fenêtre de la cuisine.

Aérez la salle de bain après son utilisation.

▶ 2. Augmentez la température des pièces.

Vérifiez que la température de toutes les pièces soit au moins égale à 17 °C.

Attention: Il a été constaté que la condensation apparaît principalement dans des locaux dont la température est inférieure ou égale à 16 °C.

▶ 3. Eliminer des logements.

Les Zibro Kamin par ailleurs interdits par LOGIVESDRE.

Les séchoirs à linge non adaptés.

Les plantes en trop grande quantité.

▶ 4. Maintenir les aérations là où elles existent et les entretenir.